

# L'INDEPENDANCE MEDICALE

"POUR ETRE JUSTE, UN JOURNAL DOIT ETRE INDEPENDANT DE TOUT."

Journal Panaméricain des Sciences médicales françaises, de Pharmacie, d'Informations générales et d'Intérêts professionnels.  
Rédigé en collaboration avec le concours de Médecins et de Chirurgiens résidant dans toutes les parties des Amériques.

Paraissant le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

Montréal	\$2.50
Provinces du Canada	\$2.50
Etats-Unis et Mexique	\$2.50
Cuba et Antilles, Centre et Sud de l'Amérique	\$2.50
France	\$3.00
Union Postale	\$3.00

par an, payables d'avance.  
Tout ce qui concerne les annonces et les abonnements doit être adressé à l'Administration du journal.

REDACTION :  
100, Rue Ontario Est  
Téléphone : Est 121.  
ADMINISTRATION :  
666, rue Sainte-Marie,  
Quartier Bordeaux,  
Montréal (Canada).  
Téléphone Rockland 200,  
sonnez 2.

## UNE CAUSE QUI INTERESSE TOUS LES MEDECINS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

### Un médecin Canadien condamné pour avoir délivré un certificat d'internement.

Exposé de l'affaire — Le jugement — La jurisprudence — Nos Commentaires — Nos conclusions.

Le 10 septembre 1918, le Docteur Henri G., de St-J., exerçant dans le comté de Terrebonne, de bonnes moeurs et de bonne réputation, est appelé par son confrère voisin, le Docteur H., de St-F., pour examiner sa femme, qui, d'après lui, depuis plusieurs années, manifeste des troubles nerveux et des accès de mauvaise humeur, se met souvent en colère, a des fugues, des troubles mentaux, voire même du délire de la persécution et de la jalousie. Le Docteur H. G. se transporte à St-F. et examine la malade qui lui paraît être une délirante. Elle prenait le Docteur H. G. pour le curé et l'appelait "mon père" elle se plaignait de persécution de la part de son mari, qui la martyrisait et à diverses reprises, s'était enfui du domicile conjugal, se retirant chez des voisins et par deux fois, se rendit à Montréal par chemin de fer. Après avoir pris des renseignements dans le voisinage et notamment chez deux témoins, et chez les notables de l'endroit, le Docteur H. G. remplit le certificat officiel imprimé (Formule B.) et demandait son internement pour "Délire de persécution, elle serait la femme la plus martyrisée et son mari l'homme le plus brutal qui vit (d'après la malade). Elle voulait que je l'emmenais avec moi de peur que son mari la tuât (sic)". Plus loin, répondant aux questions 14 et 15 du certificat médical, le Docteur H. G. constatait qu'elle était irritable et jalouse et qu'elle présentait des signes de délire de persécution.

Deux autres certificats étant nécessaires pour l'envoyer à l'asile en qualité d'indigente, le vicaire de la paroisse, l'Abbé J. O. C. et un conseiller municipal de l'endroit appuyèrent le certificat médical.

La femme H. (Julie Ch...) fut internée à l'hôpital St-Jean de Dieu, près Montréal. Elle fut admise en qualité de malade publique et placée en observation par les médecins de l'asile.

Après un mois de séjour elle fut renvoyée comme n'étant pas aliénée, ou suffisamment malade pour justifier son internement.

Remise en liberté, elle résolut, sur les conseils de gens plus ou moins recommandables, de poursuivre ses persécuteurs. Son mari, le Docteur H., vieux praticien âgé 78 ans) étant pauvre et ne pouvant par conséquent satisfaire sa vengeance, elle s'attaqua au Docteur G., qui l'avait examinée et qui avait rempli et signé les pièces nécessaires à son admission à St-Jean de Dieu.

Elles assigna ce dernier par devant la Cour Supérieure du district de Terrebonne en dommages et intérêts pour une somme de \$1,500, et les dépens, en raison de son internement, parce que le Docteur H. G., aurait agi dans l'occurrence avec malice et mauvaise foi en remplissant les certificats habituels dans l'espèce.

Nous avons suivi les 22 et 23 mars derniers les développements de ce procès qui s'est plaidé dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de St-Jérôme. Monsieur Louis J. Loranger était le juge; les parties étaient représentées par M. H. A. Cholette, avocat de la demanderesse et J. A. C. Ethier pour le défendeur.

Les débats durèrent deux jours. Ils furent très intéressants et très instructifs à la fois. On retire toujours des enseignements précieux au point de vue moral ou philosophique, à suivre les procès qui se déroulent à Montréal, et à fortiori, ceux qui se plaident dans les villages de la province de Québec. Il y a parfois (trop souvent, hélas) des observations à prendre, qui, si elles étaient publiées, dévoileraient les dessous de la comédie judiciaire qui se joue aux Palais de l'Injustice, comme les qualifiait jadis un professeur de droit civil, à l'Université Laval.

Et dans celui qui nous occupe où la plaignante nous parut être une malade, nous avons retiré au point de vue médical une leçon de chose, pénible à dire, mais nécessaire. C'est la façon dont certain juge se comporte, dans les cours de justice, au point de vue de la dignité et de l'impartialité.

Les deux audiences ne manquèrent pas de comiques, sous le rapport des témoignages, à tel point que les éclats de rire dominèrent les débats à plusieurs reprises et que le juge lui-même, joyeux et hilarant, donna la note majeure.

Des dépositions, nous avons retenu ceci : La femme Julie Ch. paraît être une exophtalmique dont l'état mental n'est certainement pas normal. Elle admet que lorsque le Docteur H. G. est venu l'examiner le 10 septembre elle venait d'avoir une scène violente avec son mari et qu'elle voulait s'en aller chez une voisine. Elle a admis également avoir eu des fugues, elle se serait sauvée à plusieurs reprises chez des voisins et même à Montréal, une fois avec des vêtements d'une voisine. Elle avoue qu'elle craignait que son mari la tuât.

Les Docteurs Noël et DeBellefeuille, médecins de l'asile déclarent que la demanderesse a été sous observation pendant un mois et qu'ils l'ont renvoyée, ne constatant pas de troubles mentaux.

Deux témoins habitant le village viennent dire que la ruineur circulait depuis plusieurs mois que la demanderesse était folle et qu'elle se conduisait "en folle".

Le Docteur H., le mari, a fait un long récit des scènes de ménage qu'il a eues, des troubles du caractère qu'il a constatés chez sa femme, ses fugues, ses extravagances et sa con-

Le Docteur Chagnon, appelé comme témoin expert par la défense, a déclaré que le défendeur, le Docteur H. G., a rempli les certificats selon la formule ordinaire, c'est-à-dire selon l'habitude et que la partie médicale ne contient pas de diagnostic, mais contient simplement l'énumération de symptômes; que les autorités de l'asile pouvaient très bien ne pas admettre la patiente, s'ils l'eussent voulu. Que le certificat médical contient des constatations personnelles du médecin examinateur, qui lui paraissent plausibles puisque la demanderesse était sous l'empire d'une exaltation pathologique au moment de l'examen.

Les témoins de la demanderesse qui sont ses voisins, sont très réticents; il admettent néanmoins avoir vu le défendeur le 10 septembre.

Les avocats étant fatigués, il est entendu que les plaidoiries seront envoyées par écrit au juge.

Le jugement fut rendu le 20 mai dernier, il condamnait le docteur H. G., à \$200.00 de dommages et aux frais, tout en reconnaissant sa bonne foi et sa parfaite honorabilité, n'ayant pas agi malicieusement ni par complaisance.

Voici d'ailleurs le jugement "in extenso" avec ses contradictions:

PROVINCE DE QUEBEC  
District de Terrebonne  
No 1573  
COUR SUPERIEURE  
St-Jérôme, 1921, ce 20 mai.  
Président: L'HONORABLE JUGE LORANGER.  
Dame Julie Charbonneau, Demanderesse,  
vs  
Henri Grignon, Défendeur.

La COUR, après avoir entendu les parties en cette cause, par leurs avocats respectifs, sur le mérite de la présente action, entendue la preuve, examinée la procédure, les pièces et le dossier et avoir sur le tout délibéré, rend le jugement suivant:

ATTENDU que la demanderesse allégué dans sa déclaration, ce qui suit: "Qu'en septembre 1918, elle demeurait à St-Faustin, district de Terrebonne, avec son époux; que le 10 septembre 1918, la demanderesse a été internée dans l'hôpital St-Jean de Dieu, pendant un mois, sur le certificat assermenté du défendeur en cette cause; que le défendeur n'était en aucune manière justifiable de donner le certificat ci-dessus mentionné; que le défendeur a donné le certificat ci-dessus, sachant que la demanderesse n'était pas folle; que le défendeur n'avait jamais vu ni connu la demanderesse en cette cause, avant l'examen fait le 10 septembre 1918, lequel examen d'ailleurs n'a duré que dix minutes; que le défendeur, dans son certificat, affirme avoir pris des renseignements de plusieurs personnes et d'autres autres d'Alfred Lepage, de Dame Orléans Paris et de Mlle Marie-Louise Dufour, ce qui est absolument faux; que les personnes ci-dessus mentionnées, en effet, n'ont jamais été interrogées par le défendeur et ne lui ont jamais déclaré que la demanderesse était folle; que le défendeur a donc agi avec malice, manœuvres et fraude, en donnant, comme dit ci-dessus, le certificat y mentionné; que la demanderesse a raison de son internement tel que susdit, et donc souffert dans son honneur, dans sa personne, dans sa sensibilité et ses biens des dommages incalculables, et a droit de réclamer du défendeur une somme d'au moins de \$1,500 de dommages que le défendeur refuse de lui payer; et la demanderesse demande jugement contre le dit défendeur pour la dite somme de \$1,500, avec intérêts et les dépens, la demanderesse se réservant de prendre d'autres et nouvelles conclusions si besoin est;

ATTENDU que le défendeur allégué en sa défense ce qui suit: "Il admet le paragraphe premier de la déclaration. En réponse au paragraphe 2 de la déclaration, il dit que le certificat auquel réfère la dite déclaration parle par lui-même; il nie les allégations des paragraphes 3, 4, 6, 7, 8 et 9 de la dite déclaration; il nie le paragraphe 5 de la déclaration "tel que rédigé; et il ajoute: Qu'il est médecin licencié du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec depuis juin 1909, et "tousjours pratiqué et exercé sa profession de médecin licencié depuis cette date et spécialement à St-Jovite depuis 1914; qu'en sa qualité officielle et professionnelle de médecin licencié, il a en effet, le 10 septembre 1918, émis le certificat auquel réfère le paragraphe 3 de la déclaration, après que tel "certificat est été assermenté par les autorités compétentes, suivant la loi qui régit l'internement des aliénés aux asiles dans la province de Québec et spécialement l'Asile St-Jean de Dieu; qu'en cette circonstance, il a assermenté et certifié le dit certificat de bonne foi, après examen fait par lui de la demanderesse, suivant son expérience médicale, et d'après les "données médicales et scientifiques des meilleurs auteurs et autorités médicales et qu'il a agi en cette circonstance comme dans un cas ordinaire dans l'exercice de sa profession; qu'en cette circonstance, il a pris toutes les précautions nécessaires et qu'il a même été au delà de ce que la loi exige "en pareil cas, pour obtenir tous les renseignements qui pouvaient justifier l'opinion qu'il a émise; que l'allégation spéciale contenue au paragraphe 2 de la déclaration disant que la demanderesse a été internée dans l'hôpital St-Jean de Dieu pendant un mois, démontre que le défendeur était justifié "stable dans l'exercice ordinaire de sa profession comme médecin, de donner un certificat d'aliénation à la demanderesse, puisque les autorités médicales de St-Jean de Dieu, personnes compétentes pour l'admission des "malades à leur hôpital ont dû observer la demanderesse pendant un mois, afin de constater qu'elle n'était pas folle ou aliénée dans le sens indiqué par le certificat; non seulement attesté par le défendeur comme médecin, mais en plus par le père vicaire de St-Jovite, le Rév. J. O. Côté, et par Charles Aubé, conseiller municipal du Canton Wolke, dit lieu de St-Jovite; la demanderesse n'a souffert aucun dommage pour l'internement qu'elle allégué dans sa déclaration, spécialement à raison de l'acte officiel du défendeur; qu'elle a été aussi internée dans le dit hôpital St-Jean de Dieu comme patiente publique, tel que le certificat d'internement le démontre; que l'action de la demanderesse est mal fondée en fait et en droit; et il conclut à ce que l'action de la demanderesse soit renvoyée et à ce que la "défense soit maintenue avec dépens."

La demanderesse a prouvé sa déclaration dans son entier. C'est une question de fait, la question de la responsabilité du médecin qui fait erreur en diagnostiquant une maladie qui ne se soutient pas. Il s'agit de savoir si le défendeur a été imprudent et s'il a pris les précautions voulues pour se mettre à couvert.

Il est clairement établi que la demanderesse n'a jamais été atteinte d'aliénation mentale, du moins les médecins spécialistes de l'Asile St-Jean de Dieu l'affirment, après avoir examiné la demanderesse durant plusieurs semaines.

Sûrement, la Cour doit accepter de préférence leur opinion à celle du défendeur, qui n'a examiné la demanderesse que durant dix minutes.

Le défendeur n'a pas agi malicieusement ni par complaisance, mais il a été strictement impressionné par les dires du Dr Harel, son collègue, et le mari de la demanderesse, et a donc agi avec malice et fraude, en donnant le renseignement plus complètement par lui-même avant de donner le certificat qu'il a donné.

Il lui aurait été si facile de revenir un autre jour pour compléter son examen, car les propos qu'il relate dans son certificat, comme tenus par la demanderesse, n'ont rien d'extraordinaire.

financier des parties en cause et du montant des frais que le défendeur sera appelé à payer à raison de son imprudence, renvoie la défense et MAINTIENT l'action de la demanderesse pour \$200.00 et les frais de l'action telle qu'intentée.

(Signé) J. L. LORANGER, J. S. C.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer que le premier allégué est inexact, puisque le Défendeur, de l'avis unanime, n'a pas fait de diagnostic. Dans le second, les médecins de l'Asile n'ont pu rien trouver d'anormal, n'empêche que nous avons vu au tribunal, la demanderesse et qu'elle nous a paru être atteinte d'une névrose, puisqu'elle avait de l'exophtalmie, affection qui comporte très fréquemment par elle-même, des troubles mentaux, en particulier du délire de persécution. Qu'au moment de son internement, elle devait être à la période prodromique et devait, à n'en pas douter, avoir des troubles psychiques. Le troisième paragraphe a l'air de donner un brevet d'inaffabilité aux aliénistes? Le suivant vient en contradiction avec le premier, où il est dit que la demanderesse a prouvé sa déclaration dans son entier, alors que dans le quatrième, il est déclaré que le défendeur n'a pas agi malicieusement ni par complaisance (ne serait-ce pas le juge qui a agi par complaisance?) Le médecin examinateur habite à 7 milles du domicile de la femme H... était-il facile de revenir compléter son examen? Le cinquième paragraphe est renversant: le Docteur H. G. n'a jamais fait de diagnostic, il s'est contenté de noter ses constatations, c'est-à-dire idée de suicide ou de persécution commandant l'internement sans délai, il lui fut impossible d'examiner la malade plus de 10 minutes, puisqu'elle s'est sauvée de la maison. Est-ce que le médecin devait admettre que l'ecchymose de la hanche provenait de mauvais traitements de la part de son mari sur la simple déclaration de la femme H...? Ne pouvait-elle pas avoir tombé? Le fait que l'examen n'a pas duré plus de 10 minutes et qui paraît avoir impressionné le juge, est ridicule. On peut constater en moins de 5 minutes si un individu est fou, cela dépend des cas et des circonstances. Le Docteur Chagnon a admis faire des examens d'aliénés en moins de 10 minutes et il est expert des tribunaux. Le malheur, c'est que les tribunaux au pays, sont sous la juridiction d'un seul juge puisé parmi la profession des avocats, par faveur politique, sans préparation aucune à remplir le rôle de magistrat de tribunal civil ou de tribunal correctionnel ou criminel. Nous avons parmi nos observations, un exemple où un juge, se croyant omniscient a rendu des jugements contre la preuve faite par des spécialistes, des architectes et des ingénieurs, et par conséquent contre la vérité. Nous avons parmi nos dossiers des jugements renversants...

### LA JURISPRUDENCE

Nous avons exposé ci-dessus la question la plus simplement et le plus impartialement qu'il nous a été possible, évitant de signaler à nos lecteurs les côtés de l'affaire, c'est-à-dire les points compromettants pour le bon renom de la Justice.

Qu'il nous soit permis maintenant de rappeler l'état de la jurisprudence à ce sujet.

1° Peut-on condamner un Docteur en médecine pour avoir rempli et signé un certificat d'internement en conformité avec l'article 4106 de la loi des Asiles publics d'aliénés, lorsqu'il est de bonne foi et qu'il a examiné le malade!

Nous répondrons carrément: non.

Et à l'appui de notre affirmation, nous avons pour nous la jurisprudence établie en tous pays, à savoir même que si un médecin, commet une erreur de diagnostic, il ne peut être déclaré responsable, à moins d'une erreur grossière provenant d'une faute lourde tombant sous les articles des quasi-délits (art. 1053 du code civil).

Voici d'ailleurs ce que nous trouvons dans un traité de droit français:

"Il ne pourra également être question que d'invoquer les "articles 1382 et 1383" (des quasi-délits en France) pour celui "qui réclamera des dommages-intérêts à raison du préjudice à lui causé par les conclusions d'un rapport dressé par un homme de l'art en qualité d'expert, ou par un certificat délivré "dans le cas de l'article 8 de la loi du 30 juin 1838, sur les aliénés. La jurisprudence, en ces circonstances, se montre, "hâtons-nous de le dire, fort rebelle à admettre la responsabilité et paraît accuser une certaine tendance à n'en faire l'application que non seulement s'il y a faute très grave démontrée, mais même mauvaise foi, dol ou pensée criminelle (En ce sens: C. Dijon, 25 juillet 1854; Pau, 30 décembre 1863; Trib. de Marseille, 21 novembre 1862 confirmé par C. d'Alx, 21 juillet 1863 et Cass., 11 janvier 1865; C. Paris, 26 janvier 1872, "aff. Teulat" contre les Docteurs Lassègue et Girard de Calteux...)

Et dans "Medicus" à l'article: Responsabilité médicale, nous trouvons aux pages 658, 676 et 743:

"La faute doit présenter certains caractères pour entraîner la responsabilité; il faut qu'elle soit la cause incontestable du dommage causé, qu'elle soit grave, imputable au médecin seul, et non aux circonstances obscures et difficiles dans lesquelles il agit "Non crimen artis quod professoris est".

"La preuve du dommage, ainsi que de la relation causale entre le dommage et la faute, incombe au demandeur. S'il ne peut administrer cette preuve, il doit échouer dans son action.

"Mais il est d'abord nécessaire que de la faute découle un dommage. De là résulte que si le client n'établit pas la preuve d'un dommage, le médecin n'encourt aucune responsabilité pécuniaire.

Il est à remarquer que dans le procès actuel, la demanderesse n'a jamais prouvé avoir souffert un dommage. C'est le juge qui admet qu'elle a souffert un préjudice moral par suite de son internement. (Voir avant-dernier paragraphe du jugement). Or, un préjudice moral peut-il être réparé?

Nous pourrions citer des pages entières de jurisprudence venant à l'encontre du jugement qui fait l'objet de cet article.

(A suivre à la 2me page)

## MADAME CURIE AUX ETATS-UNIS

Comme nous l'avons annoncé dans les Petites Nouvelles de notre numéro du 25 mars, Mme Curie devait arriver à New-York par "l'Olympic" et de plus son débarquement du paquebot de la White Star Line, pas un jour ne s'est passé, sans que des cérémonies ou des banquets n'aient eu lieu en son honneur.

La plus imposante manifestation s'est produite à Washington, le 10 mai, lors de la remise, par le Président des Etats-Unis, du gramme de radium, offert par souscription publique, par les femmes des Etats-Unis.

Dans la salle des fêtes où s'étaient réunis autour du président Harding les membres du Cabinet, des sénateurs, des députés, le corps diplomatique avec l'élite de la société de Washington, a eu lieu la cérémonie de la remise à Mme Curie d'un gramme de radium.

Le président Harding a remis lui-même à Mme Curie une clef en or, avec laquelle elle a ouvert le coffret de plomb où se trouvait le précieux et mystérieux métal. Il a prononcé en même temps les paroles suivantes:

"En témoignage de l'affection du peuple américain et de sa confiance dans l'importance de vos recherches scientifiques et afin que votre génie et votre énergie soient encouragés à les poursuivre pour le bien de la science et la conquête d'une maladie, j'ai reçu la mission de vous remettre cette ampolle de radium. Ce don vous rappellera la sympathie d'un peuple reconnaissant et il sera en même temps un témoignage de l'admiration de l'humanité pour vos travaux et pour vous-même qu'elle considère comme une de ses plus grandes bienfaitrices."

Mme Curie a répondu d'une voix à peine perceptible: "M. le Président, je vous remercie non seulement personnellement, mais au nom de la nation française, de la nation polonaise et au nom de l'humanité."

La cérémonie eut lieu dans la fameuse chambre de l'Est. Le gramme de radium était renfermé dans une magnifique boîte en acajou, d'un pied cube, d'une pesanture totale de 110 livres, et d'une valeur de \$2,700. Le radium était contenu dans 10 petits tubes. Le tout était placé sur une table, bien en évidence.

Le président Harding, en présentant ce cadeau à Mme Curie, ajouta que le travail accompli par Mme Curie prouvait l'égalité de la femme, dans toutes les branches de l'activité intellectuelle et scientifique. L'orateur félicita Mme Curie d'avoir accompli pour l'humanité une œuvre immortelle, puis il lui souhaita la plus cordiale bienvenue en Amérique.

Mme Curie remercia les femmes d'Amérique, au nom de la France qu'on avait daigné honorer en elle, et assura l'assistance qu'elle utiliserait ce précieux cadeau pour le plus grand bien de l'humanité.

Sur l'estrade d'honneur on remarquait l'assistant-secrétaire de la marine, M. Theodore Roosevelt, la princesse Cantacuzène, petite-fille du président Grant, M. Alexander Graham Bell, le général Pershing, le Dr Harvey Wiley, le secrétaire et Mme Hughes, le Dr et Mme Charles-D. Walcott, le Dr Robert Abbe, le président Ellen-Fitz Pendleton, du Wellens, Mme Calvin Coolidge, le Dr Charles Parsons, l'ambassadeur Jusserand, Mmes Harding, Vernon Kellog, Nicholas-E. Brady, plusieurs membres du cabinet américain, des juges de la Cour suprême, des chefs de départements, et les directeurs des principales maisons d'éducation.

SOMMAIRE — 1ère page: Une cause qui intéresse tous les médecins de la province de Québec: Un médecin canadien condamné pour avoir délivré un certificat d'internement — Exposé de l'affaire — Jugement — La jurisprudence — Nos commentaires — Nos conclusions. — Madame Curie aux Etats-Unis.  
2ème page: Feuilleton: Est-il possible de ressusciter un mort? Par le Docteur Maurice D'Halluin, professeur suppléant à la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie de Lille. — Petites Nouvelles. — Traitement et chimie.  
3ème page: Boîte aux lettres. — Les livres. — Variétés. — Clinique chirurgicale: Cancer gastrique et tumeur de l'ovaire.  
4ème page: Statistiques des naissances et des décès aux Etats-Unis (tiré du rapport officiel du ministre du Commerce, Bureau des Statistiques de Washington). — Au sujet des affaires d'Allemagne. — Les Congrès



BOITE AUX LETTRES

101. - Docteur Rosario D. - Notre journal étant écrit dans la langue et dans la littérature de nos pères, il nous est difficile d'employer les expressions que vous nous citez, pour la simple raison que le français est né du latin, et du grec pour les termes scientifiques.

102. - Docteur Vincent Ochoa. - Pour arriver à concilier les exigences de tous les pays d'Amérique, il faudrait créer une université Panaméricaine, création encore lointaine...

103. - Docteur A. H., Rio de Janeiro. - Les feuilles de Buchu ou Bucco sont fournies par diverses espèces du genre Barosma, que l'on ne trouve que dans la région extrême sud de l'Afrique.

104. - Docteur G. O. - Nous avons écrit pour avoir le renseignement que vous désirez obtenir.

105. - W. A., Pharmacien. - Nous ne connaissons guère que les établissements Poulenc Frères, à Paris, qui pourraient vous fournir du méthylarsinate de strychnine.

106. - Docteur S. Mornot. - Nous pouvons nous charger de l'achat en question, si vous nous envoyez les fonds. Adresses à l'adresse du Directeur de l'Indépendance Médicale.

107. - Docteur A. Z. - Nous ne sommes pas de votre avis. Il faut prévoir ce qu'il adviendra plus tard. La race française d'Amérique aura besoin, un jour ou l'autre, de l'étranger.

108. - Docteur S. - Votre lettre du 20 mai nous surprend un peu. Vous n'avez pas dû comprendre la note insérée dans le dernier numéro du journal, sur la théorie de Darwin. La note est précisément à l'encontre des hypothèses de Haeckel, qui prétend que l'homme descend des primates en ligne directe.

109. - Docteur S. - La méthode des circulations artificielles employées dans tous ces cas, est souvent imparfaite. On néglige généralement les précautions d'asepsie, l'emploi du sang défilé est insuffisant, car on n'a pas toujours en quantité suffisante, le sang d'un animal de même espèce.

rie de Darwin et ceux qui s'en sont emparés, avec les lois de l'adaptation et le transformisme.

Comme vous voyez, nous ne défendons pas la théorie, nous tâchons de la concilier avec les Ecritures Saintes.

Au point de vue scientifique, on ne peut nier aujourd'hui que les découvertes faites dans la couche quaternaire ou post-tertiaire de notre croute terrestre, nous prouvent qu'il a existé une espèce humaine différente de la nôtre, il y a des centaines de mille ans: devant ces preuves, force est de nous incliner, à moins que le fanatisme le plus étroit nous empêche de raisonner.

LES LIVRES

L'Atlantide et l'histoire du Brésil, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, par le Docteur Domingos Yaguaribe de São Paulo (Brésil). Paris. Société Académique d'histoire Internationale, 50, Boulevard St-Jacques.

Vingt régimes alimentaires en clientèle, par Ch. Piesztger, A. Maloïne et fils, éditeurs, 27, rue de l'École de Médecine, 10 francs.

Précis de Pathologie Interne et de Diagnostic, par Roger Hyvert, 5ème édition, 1 vol. 585 pages, A. Maloïne et fils, éditeurs, 15 francs.

Traité de Pathologie médicale et de Thérapeutique appliquées. - Tome XXVIII. Hygiène et Régimes, par C. H. Lemoine et F. Rathery, A. Maloïne et fils, éditeurs, 20 francs, 590 pages.

Tome XXIX. Syphilis, par Sargent, Ribodeau-Dumas et Baboinx, Maloïne et fils, éditeurs, 28 francs, 660 pages.

Manuel de Coprologie, par R. Gouffon, Préface du Docteur J. Ch. Roux, 1 vol. de 232 pages, Masson et Cie, éditeurs, 12 francs.

La Phénylthymalonylurée (Gardéol, Luminal), dans le traitement de l'épilepsie. (Bergès, Thèse de Paris 1921).

La Phénylthymalonylurée est douée d'un pouvoir anti-spasmodique spécial dans l'épilepsie. Son action est plus manifeste que celle des meilleurs médicaments, puisqu'elle semble juguler les crises d'autant mieux et d'autant plus vite qu'elles sont plus franches et plus nombreuses.

Ses effets sur le Fetus Mal et sur les troubles psychiques liés ou non à l'agès sont incontestables, quoique moins immédiats.

L'état mental chronique (bradypsychie, amnésie, caractère) est le plus souvent heureusement transformé. L'état général est amélioré, en même temps que l'aptitude au travail devient plus grande.

La somnolence et les phénomènes d'excitation, observés en général au début du traitement, ne nuisent pas à l'action anti-épileptique. Ils sont toujours sans gravité et cèdent habituellement d'eux-mêmes, sans exiger la suspension du médicament.

Les divers appareils de l'économie

ne sont pas touchés par les doses thérapeutiques. Des éruptions bénignes et rares constituent la seule réaction cutanée. Les contre-indications restent limitées aux lésions graves du coeur et du rein.

La nécessité d'une médication prolongée n'entraîne ni accoutumance, ni accumulation. La diminution des doses initiales reste possible, mais seulement après plusieurs mois ou plusieurs années.

Éducation sexuelle et maladies vénériennes. (Éducation de l'enfant et de l'adolescent), par le Dr R. Chable, 1 vol. in-16. Prix: 2 fr. 25. Editions "Forum", Neuchâtel et Genève.

Voici un bon manuel d'éducation sexuelle rationnelle. Débarassé de tout préjugé et moralisant par caractère la littérature du genre, ce petit livre innove résolument. Appelant les choses par leur nom, mais écrit avec un tact et une délicatesse irréprochables il rendra d'immenses services aux parents et aux éducateurs, en leur révélant les méthodes qui il faut suivre et que la plupart ignorent, pour préserver leurs enfants du vice.

La logique de l'inconscient, par M. K. Brady, Frowde, Hodder et Stoughton, Londres, 1920.

Dans ce livre fort original et plein d'aperçus, l'auteur examine d'abord les caractères distinctifs du raisonnement, qui tend à contrôler l'instinct et l'inconscient. Puis il étudie l'erreur logique, issue de l'inconscient. Les tendances à l'erreur sont les mêmes que celles qui émanent de la mentalité des primitifs.

Pour terminer, l'auteur s'occupe de quelques problèmes du temps présent et démontre comment ils pourront être solutionnés à l'aide de la science logique régénérée.

VARIETES

Un tuberculeux qui devient syphilitique ou un syphilitique qui devient tuberculeux doit être énergiquement soigné au mercure.

Beaucoup d'enfants lymphatiques, asthéniques, ou atteints de troubles des hérédo syphilitiques sont justiciables du mercure et du 916 - Marino de Buenos-Ayres et Musio-Fournier de Montevideo.

Normalement dans la rougeole, la température tombe le 4e ou 5e jour de l'éruption.

La gemellité ne doit pas faire négliger la règle de l'allaitement au sein par la mère.

La diminution de la réaction à la tuberculine coïncide le plus souvent avec une diminution parallèle de l'immunité.

AVIS A NOS ABONNES

Tous nos abonnés qui nous adressent une somme quelconque doivent recevoir, par retour du courrier, un accusé de réception avec un reçu. De plus, ils trouveront au-dessus de leur nom qui figure sur la bande du journal, le numéro du reçu et la date d'expiration de l'abonnement.

CLINIQUE CHIRURGICALE

CANCER GASTRIQUE ET TUMEURS DE L'OVAIRE

M. Hartman a présenté récemment des pièces relatives à une opérée, qui avait de l'ascite et une tumeur donnant la sensation du ballotement foetal. A l'opération, on trouve une ascite jaunâtre, non sanguinolente, et on extrait une grosse tumeur, développée aux dépens de l'ovaire droit, puis une autre de même nature, mais de moindre volume, appartenant à l'ovaire gauche.

Il y avait en effet un cancer de l'estomac. De même, quand on examine un cancer chez une femme, on doit toujours examiner ses ovaires, car on a fait cette constatation très curieuse que, assez souvent, des tumeurs volumineuses de l'ovaire se développent au cours de l'évolution du cancer de l'estomac. C'est un lieu d'élection, car c'est le seul organe contenu dans le péritoine qui ne soit pas recouvert d'un revêtement péritonéal: le tissu ovarien est directement saillant dans l'intérieur du péritoine. (Th. de Metz.)

Donc, chaque fois que l'on a à opérer un cancer de l'estomac, si j'y a toujours lieu de pratiquer le toucher vaginal et d'examiner le cul-de-sac de Douglas pour rechercher s'il n'existe pas une généralisation du cancer du côté des ovaires.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Anémie: Prosthénase Galbrun. Héoglobine Deschamps. Anesthésie locale: Stovaine. Artério-sclérose: Iodolose Galbrun. Arthritisme: Eau de Vitell.

Asthme: Fumigarettes - Pulmo-sérum Bally. Poudre Louis Le-gros. Bronchites: Sirop Famel - Pulmo-sérum Bally. Poudre Louis Le-gros.

Céphalalgie: Kénarol. Dermatoses: Crucl. Dyspepsie: Régyl. Épilepsie: Sédobrol Roche. Gastralgie: Régyl. Goutte: Eau de Vitell. Gravelle: Eau de Vitell. Grippe: Fumigarettes - Pulmo-sérum Bally.

Insomnie: Sédobrol Roche. Laxatif ou Purgatif: Sulfite Charles Chanteaud. Laryngites: Pulmo-sérum Bally - Fumigarettes.

Maladies du Coeur: Iodolose Galbrun. Sténol. Maladies nerveuses: Sédobrol Roche. Maladies de l'Estomac et de l'Intestin: Régyl - Crucl.

Maladie du rein et de la vessie: Uréol. Neurasthénie: Névrosthénine Freysing. Ovo-Léchine Billon. Hé-moglobine Deschamps.

Rhumatisme: Kénarol. Reconstituant: Prosthénase Galbrun. Héoglobine Deschamps.

Il suffit de faire circuler le sang dans ses vaisseaux, sang convenablement hématisé. Point n'est besoin de l'aider pour cela. Quand, avec la main, on comprime le coeur, véritable éponge remplie de liquide nourricier, on fait passer le sang dans les vaisseaux coronaires et cette circulation artificielle rend bientôt au myocarde son excitabilité normale, ainsi que son activité rythmique. Cette opération est faite pendant qu'on pratique une respiration artificielle efficace. Quels sont les résultats obtenus par cette manœuvre, connue sous le nom de massage direct du coeur?

IV. - Exposé des faits (a) L'expérimentation et le massage du coeur. Nous prions le lecteur de se reporter à nos travaux antérieurs pour la bibliographie, les détails techniques et l'histoire de la question. Voici, à nos recherches, les résultats obtenus dans plusieurs revues.

Les expériences ont été faites sur des animaux tués par asphyxie ou intoxication chloroformique. La reviviscence complète est la règle, quand on pratique le massage peu de temps après l'arrêt du coeur, mais quand on attend vingt minutes, ou plus, la reviviscence est habituellement temporaire. Cependant, 1 heure à 1 heure 30 après l'arrêt du coeur, nous avons pu réveiller chez les chiens, tout au moins les fonctions de vie végétative.

Le coeur bat, l'animal respire par ses propres moyens. La possibilité de provoquer des réflexes variés, prouve la réversibilité des fonctions métaboliques, mais la survie est de quelques heures seulement. Au cours de ces expériences, véritables acrobaties, il faut le reconnaître, nous nous sommes trouvés en présence de difficultés, dont l'exposé est des plus instructif en ce qui concerne la pratique chirurgicale. Il est nécessaire, en premier lieu, de réaliser une ventilation pulmonaire véritablement efficace: c'est une condition "sine qua non" de succès. Du fait de la paralysie des vasomoteurs, la masse du sang est généralement insuffisante, et il est bon pour aider à la reviviscence, de pratiquer une injection intra-veineuse de sérum artificiel et quelquefois d'adrénaline.

Dans le cas où le coeur reste stable, nous avons trouvé dans le chlorure de calcium un injectif intra-veineux, un merveilleux tonique cardiaque, qu'il faut cependant manier avec prudence. Mais l'incident le plus redoutable qui empêche l'efficacité de massage du coeur, consiste dans la production de trémulations fibrillaires, véritable anarachie des fibres musculaires désormais incapables de recouvrer leur activité rythmique. Nous avons toutefois trouvé dans l'injection intraveineuse de chlorure de potassium un moyen facile de combattre ce trouble et de rendre possible la reprise des battements normaux. En injectant par une veine, dans la cavité cardiaque, une certaine dose de chlorure de potassium, on intoxique le coeur par le poison qui lui arrive à dose massive et les trémulations s'arrêtent. Le massage du coeur continué avec persévérance, dilue le chlorure dans la masse du sang et dès lors, ce produit n'agit plus sur le coeur, qui reprend peu à peu ses battements. Son activité est renforcée, si j'y a lieu, par un des moyens sus-indiqués.

Ce résultat mérite de retenir l'attention des chirurgiens, car la mise en pratique du procédé transforme, fait certainement leurs statistiques, comme elle a modifié l'allure de notre statistique expérimentale, dont les succès ont passé de 37% à 65% à partir du jour où nous avons trouvé l'action remarquable du chlorure de potassium. Ce résultat a été d'autant plus intéressant que le massage du coeur a été fait plus tardivement dans cette seconde série d'expériences.

Cartes Professionnelles

Diplômé en Hygiène Publique. Ex-Médecin de l'Hôpital St-Justine, des Hôpitaux de New-York et de Philadelphie. Heures: 1 à 3 p.m., 7 à 9 p.m. Tél. St-Louis 3275

Dr Jos. N. Chaussé. MÉDECIN-CHIRURGIEN. Département de Rayons X et d'Électricité Médicale. Onze chambres de traitement individuelles, assistantes. 708 Parc Lafontaine, Montréal, Coin de la rue Managotta.

Docteur J. E. LANOIE. Major de réserve de l'armée médicale canadienne, chef du service des maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles à l'Hôpital français de Montréal. 278, rue Saint-Denis, MONTREAL. Téléphone: EST 2284.

Docteur Eugène Grenier. 275 SHERBROOKE OUEST. Tél. Plateau 122. Spécialité: TUBERCULOSE

Docteur J. M. E. Prévoist. des hôpitaux de Paris, Londres et New-York. Urologie-Vénérologie-Dermatologie. 460, rue St-Denis, Montréal. Téléphone Est 7580.

Dr J.M.A. VALOIS. Maladies Vénériennes. Consultations de Midi à 8 heures. 40, rue ST-DENIS. Tél. EST 5417

Docteur J. U. Gariépy. Chirurgien de l'Hôpital Notre-Dame Ancien élève des Hôpitaux de Paris. 86, Rue St-Denis, Montréal. Téléphone Est 4625.

Hôpital du Docteur Georges Dupont. 218 rue Sherbrooke O., Montréal. Tél. U.P. 5425. Salles d'examen et d'opérations pourvus de tous les aménagements modernes. Faculté aux centres de soins pour les malades. Chambres privées - Cuisine française.

Hôpital Français. 350, Rue St-Denis, Montréal. Téléphone: Est 580. Admission des malades de nationalité européenne et canadienne. Consultations gratuites pour les Français indigents. Salle d'opération moderne.

Docteur GEO. H. JULLY. Chirurgien de la Maison de Santé Française. Spécialité: Chirurgie, Gynécologie, Accouchements. Consultations de 4 à 8 heures tous les jours. Les lundi et vendredi, de 7 à 8 heures du soir. 123 Geary Street. SAN-FRANCISCO, CALIFORNIE. 6ème Etage - Phone Douglas 4667. Résidence: 646, 11th Avenue. Phone Pacific 592

Syphilis: Novarsénobenzol Billon. Tuberculose pulmonaire: Pulmo-sérum Bally - Sirop Famel.

CONCLUSIONS. L'arrêt de coeur permet, non pas de diagnostiquer mais de pronostiquer la mort. Un coeur arrêté depuis plusieurs minutes et incapable de rebattre spontanément, peut retrouver son activité grâce au massage du coeur.

La circulation artificielle pratiquée par les compressions rythmiques des cavités cardiaques réveille la vitalité des organes, venés à la mort par la suspension de la circulation. En réalisant la synthèse des vies partielles des différents organes, la reviviscence du coeur restaure la vie de l'individu.

Le massage de coeur donne des succès définitifs dans certains cas favorables, mais le résultat est malheureusement temporaire, quand l'intervention est faite tardivement. Succès et demi-succès prouvent néanmoins l'existence entre la vie et la mort, d'une période intermédiaire, de durée appréciable que nous avons appelée la mort relative. L'opposé de la mort absolue. La mort se produit

"SAL IODUM VALOR" ANTI-RHUMATISMAL, ANTI-SYPHYLITIQUE. Pour médication intra-veineuse. L'injection de Sal Iodum Valor est non seulement la méthode idéale d'administrer les sels iodés, mais encore elle est la SEULE bien tolérée par tous les sujets. Ampoules de 10 c.c. et 20 c.c. Littérature et échantillons sur demande. Les Usines Chimiques du Canada, Ltée. MONTREAL.

Dr Théodore Rousseau. De la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de la Légation de France, Membre correspondant de la Société de Médecine de Paris. 24 Avenida Jurez, MEXICO (Mexique)

Institut Médico-Physiothérapique du Dr ESCARDO. Rio Negro, 1324, MONTEVIDEO, (Uruguay) Rayon X - Radiographie - Radiologie - Radiothérapie - Electricité de haute fréquence, statique, galvanique, faradisation, etc. - Kinésithérapie - Gymnastique orthopédique et respiratoire.

AREOTIZABAL & Cie. DROGUISTES EN GROS. Droguerie et Produits chimiques Spécialités pharmaceutiques Sérings hypodermiques. Calle Cochran 685, Casilla No 557, VALPARAISO, Chill.

George J. Wallau, Inc., 8 Cliff Street, New-York City, U.S.A. Représentants de spécialités pharmaceutiques françaises de tout premier ordre. Médications Hypodermiques Prix courant à MM. les docteurs sur demande.

MAISON DE SANTE du Docteur HOMAN de MELLO pour le traitement des maladies nerveuses et mentales. Médecin-consultant, Dr Franco de Rocha, Directeur de l'Hôpital de Juquery, Interniste, Dr Th. de Alvaranga, médecin de l'Hôpital de Juquery. SAO PAULO, (Brésil)

MAISON MORENO BORLIDO & CIE. Rua do Ovidor No 2, RIO DE JANEIRO, (Brésil) Spécialité d'instruments de chirurgie, optique, coutellerie, accessoires de pharmacie, etc. Représentation - Commission

Sanatorium du Docteur De Blois. TROIS-RIVIERES, P.Q. Traitement des maladies nerveuses et chroniques, des toxicomanes et alcooliques. Electricité sous toutes ses formes, hydrothérapie, bain de Neuhem, de lumière, de vapeur et d'air chaud. Ozone, Rayons X, massage, etc.

La Cie de Spécialités Internationales, Limitée. 139, rue St-Elisabeth, Montréal. Téléphone EST 7029. Commission, Importation, Exportation. Correspondance: en français, anglais et espagnol

Sanatorium du Docteur VALDES. Gynécologie - Chirurgie générale Rayons X. 4a Calle de las Artes 64 à 68, MEXICO, D.F. Téléph. Eric, 19-39.

Maison de Santé du Docteur Cortés. Calle de Boyaca No 1808, GAYAQUIL (Equateur) Dispensaire et polyclinique sous la direction des Docteurs J. Alberto Cortés, père, et Juan Alberto Cortés, fils.

Laboratoire et Pharmacie Nelson. Manuel I. Nelson, Juan M. Nelson et Raoul A. Nelson. Médecines, chimistes et pharmaciens Analyses chimiques, Bactériologiques, Séro-Reactions, Stérilisation. Historiologie pathologique: Professeur Luis Merzbacher, chef du Laboratoire d'histologie pathologique de l'Institut modèle de clinique médicale à l'Hôpital de Rawson. 477, Suipacha. Tél. 818 et 7496 Libertad. BUENOS-AYRES, Argentine.

Raymond Collière. Représentant pour l'Amérique latine. Paris, 83, Boulevard St-Michel. Santiago du Chili, Casilla 2285. Mexico, Casilla 1885. Lima, Casilla 709. Guayaquil, Casilla 61. Panama, Apartado 241.

Sanatorium "PONEY" Cuareim 1522, MONTEVIDEO, (Uruguay) Maladies des femmes - Affections abdominales

Institut de Radiologie. Calle Maciel, 1419, MONTEVIDEO, (Uruguay) Applications de Radium sous toutes les formes

LA LIBRAIRIE C. DEOM. 231, RUE SAINTE-CATHERINE EST. Tél. EST 2551. MONTREAL. VIENT D'ARRIVER: Dieulafoy: Pathologie Interne, 4 vols. \$7.00 Castaigne: Les maladies des reins... 3.00 Arthus: Précis de Physiologie... 5.00 Legueu: Précis d'Urologie... 5.50 Bordet: Traité de l'Immunité... 5.00 Lyon: Clinique thérapeutique... 7.00 Denigès: Précis de Chimie analytique... 4.00 Gougeon: Traité de Syphilis... 3.50 Dousset: L'examen du malade... .75

que la période de mort relative pouvait dans de telles circonstances, se prolonger des heures, peut-être même des jours. Malheureusement nous sommes dans l'impossibilité de poursuivre nos travaux et contraints de laisser à d'autre le soin de vérifier cette hypothèse.

Un important travail du Père Ferreres, commenté par l'abbé Genessee, conseille d'être large dans l'administration des Sacraments (Baptême et Pénitence) "in extremis". Les auteurs se basent sur la difficulté, qui existe dans certains cas, pour établir le diagnostic certain de la mort. Ce diagnostic peut être fait avec une certitude scientifique. Aussi, le danger d'une erreur ne nous paraît pas un argument impérieux. Au contraire, la démonstration clinique et expérimentale du stade "mort relative" indiquerait que la séparation de l'âme et du corps ne se fait pas à l'instant précis du "dernier soupir" mais beaucoup plus tardivement. Nos recherches donnent donc une force particulière aux conseils donnés par les auteurs. Mais, nous l'avons dit au début, nous voulons rester dans le domaine de l'expérimentation et nous livrons ces propos à la réflexion des théologiens.

PRODUITS GRANULÉS Charles Chanteaud FONDÉS EN 1872 54, Rue des Franco-Bourgeois, Paris. SEDLITZ PURGATIF LAXATIF DÉPURATIF SULFHYDRAL Antiseptique interne pour usage thérapeutique URÉOL à base d'Urotropine, de Benzate de Soude et d'Alumine, dissolvant des Vésicules urinaires. STÉNOL à base de Calcium et Théobromine. KÉNAROL à base de Pyridone, Acétylsalicylate, Salicylate d'Anilol, Gaiacine. Granules Charles Chanteaud A TOUS PRODUITS

### STATISTIQUES DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS AUX ÉTATS-UNIS

(Traduit du rapport officiel du ministère du Commerce, Bureau des Statistiques, de Washington)

Dans le registre d'inscription des naissances aux États-Unis en 1919, il y eut 1,373,433 naissances d'enfants vivants, représentant un taux de naissance de 22.3 par mille personnes, contre 1,263,649 naissances d'enfants vivants rapportées en 1918, représentant un taux de 21.6.

Il y a un surplus marqué des naissances sur la mortalité dans chaque État, de la sphère d'enregistrement. Dans le New-Hampshire, les chiffres sont les plus bas, l'excès étant de 2.275 pour 1919 contre 61 pour 1918 et 3.112 pour 1917.

#### COMPARAISON DES TAUX DE NAISSANCES REVISES DE 1915 A 1919

Le taux des naissances (22.3 par 1,000) dans la sphère d'enregistrement en 1919 est le plus bas depuis 1915, depuis que cette statistique fut établie. Chaque État montre une diminution de taux comparé avec 1918, la plus grande diminution étant pour l'Utah (3.8).

Une comparaison des taux de naissances depuis 1915 à 1919 montre une diminution graduelle chaque année, dont la plus considérable de 1918 à 1919. A comparer les taux de 1919 avec ceux de 1915, pour les États qui se trouvent compris dans la liste d'inscription depuis 1915, la plus grande diminution est pour le New-

Hampshire (3.1). En 1915, le Pennsylvanie avait le taux le plus élevé (29.5) pendant qu'en 1919, le Connecticut a atteint un taux de 24.8, le plus élevé, avec toutefois une différence de 1.7.

Baltimore, Md., Cambridge, Mass., et Richmond, Va., sont les seules villes inscrites, de 100,000 de population ou plus en 1919, qui ont un taux de naissance plus élevé en 1919 qu'en 1918. Worcester, Mass., et Bridgeport, Conn., montrent la plus grande diminution sur 1918, 4.2 et 4 respectivement.

D'une comparaison entre le taux du total des enfants nés en 1919, de mères blanches que forcé le nombre des enfants de mères de race blanche nées à l'étranger, et le taux que les femmes blanches nées à l'étranger âgées de 15 à 44 ans forment le total des femmes blanches mariées des âges correspondants en 1919, il ressort que beaucoup plus de naissances ont lieu chaque année chez les femmes blanches mariées nées à l'étranger qu'à leur nombre, qu'aux femmes blanches mariées, nées au pays, femmes d'âges correspondants.

#### TAUX DES NAISSANCES CHEZ LES RACES BLANCHE ET DE COULEUR

On a donné aucun taux de naissances par la couleur cette année, comme on n'a fait aucune estimation de la population par les races. Toutefois, il est intéressant de faire remarquer que les naissances chez les races de couleur donnent une augmentation de plus de 38 pour cent sur 1918, pen-

dant que les naissances chez les blancs accusent une diminution de moins de 2 pour cent. Mais si nous comparons les naissances des années qui n'étaient pas incluses dans les listes d'enregistrement en 1918 et en 1919, les naissances de couleur restantes en 1919 ne sont que de 1 pour cent plus élevées que celles de 1918, pendant que les naissances chez les blancs sont de 7 pour cent moindres qu'en 1918.

#### NAISSANCES PARI LES ÉLÉMENTS NATIFS ET ÉTRANGERS DE LA POPULATION

Ainsi, en supposant que la proportion des classes de la population féminine n'a pas absolument changé entre 1910 et 1919, il est admis que la fécondité des mères nées à l'étranger est beaucoup plus grande que celle des mères natives du pays. Les États chez lesquels le contraire est remarqué sont le Kansas, le Kentucky, l'Utah, la Virginie, Washington, et le Wisconsin. Dans le Kentucky, la Caroline du Nord et du Sud, et la Virginie, l'élément étranger est en très faible proportion.

On peut se faire une idée de la part prise par les diverses nationalités à produire la prochaine génération dans les 22 États compris dans la sphère d'enregistrement par un coup d'oeil sur la table suivante, laquelle donne le pourcentage des enfants de race blanche dont le père et la mère sont nés dans les pays spécifiés.

On peut se faire une idée de la part prise par les diverses nationalités à produire la prochaine génération dans les 22 États compris dans la sphère d'enregistrement par un coup d'oeil sur la table suivante, laquelle donne le pourcentage des enfants de race blanche dont le père et la mère sont nés dans les pays spécifiés.

Percentage des naissances d'enfants de race blanche de père, de mère, ou de père et mère nés dans les pays spécifiés

Pays natif des parents	1915			1916			1917		
	Père	Mère	Père et Mère	Père	Mère	Père et Mère	Père	Mère	Père et Mère
Tous les pays	100.0	100.0	86.9	100.0	100.0	(1)87.0	100.0	100.0	(1)86.8
États-Unis	67.7	71.9	(86.9)	66.8	70.5	63.2	64.8	68.8	61.3
Autriche (incluant la Pologne Autrichienne)	4.5	4.4	3.7	5.2	5.2	4.3	5.6	5.6	4.8
Hongrie	1.3	1.3	1.2	1.4	1.4	1.2	1.4	1.4	1.2
Canada	1.9	1.8	0.8	2.0	1.9	0.8	2.1	2.0	0.9
Danemark, Norvège et Suède	1.4	1.1	0.7	1.4	1.1	0.9	1.5	1.3	0.8
Angleterre, Écosse et Galles	1.2	1.1	0.4	1.3	1.1	0.6	1.4	1.2	0.6
Irlande	1.3	1.5	0.9	1.4	1.6	1.0	1.4	1.7	1.0
Allemagne (incluant la Pologne allemande)	1.4	1.1	0.5	0.8	1.3	0.6	2.0	1.6	0.7
Italie	7.0	6.1	6.0	7.4	6.5	6.4	7.3	7.0	6.9
Pologne (non spécifiée)	2.2	1.9	0.8	1.5	1.3	1.2	1.3	1.2	1.1
Russie (incluant la Pologne russe)	5.3	4.7	4.2	6.1	5.4	4.9	6.5	5.3	5.3
Autres pays étrangers	3.3	2.9	2.4	2.9	2.5	2.1	2.9	2.6	2.1
Pays non spécifiés	1.3	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	1.1	0.2	0.1

(1) Ce chiffre exclut le pourcentage de "parentage mixte."

### AU SUJET DES AFFAIRES D'ALLEMAGNE

Un de nos amis, occupant une situation spéciale en Allemagne, lui permettant d'observer les choses, les gens et les événements, nous envoie une lettre fort intéressante, de laquelle nous découpons les lignes ci-dessous, pouvant servir à éclairer les événements actuels, sur les affaires actuelles.

### LES CONGRES

#### Le Congrès international d'histoire de la médecine

Sous la présidence des professeurs Joannesse et Ménétrier, le Congrès aura lieu du 1er au 5 juillet 1921, à la Faculté de médecine de Paris. Il comprendra trois sections: médecine, pharmacie, art vétérinaire.

Le bureau du Congrès prie vivement les confrères qui ont des pièces (inscriptions, médailles, gravures, tableaux, sculptures, livres, etc.) intéressant l'histoire médicale de bien vouloir les prêter à l'exposition rétrospective temporaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur Laignel-Lavastine, secrétaire général du Congrès, 12 bis, place de Laborde, Paris (VIIIe).

Congrès international de médecine et de pharmacie appliquées à la guerre

Congrès international d'eugénétique  
Le IIe congrès international d'eugénétique se tiendra à New-York, du 22 au 28 septembre 1921. Secrétaire: M. Calveteur C. C. Little. Rappelons que le Ier congrès d'eugénétique a eu lieu à Paris avant la guerre.

Congrès des aliénés et neurologistes de France et des pays de langue française  
Le prochain congrès se tiendra en 1921 à Luxembourg. Les présidents en seront: MM. Biffet (d'Ettebrück) et Meigo (de Paris); le vice-président: M. Lépine (de Lyon); les secrétaires généraux: MM. Farman (de Luxembourg) et Lalanne (de Nancy).

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes:  
Psychiatrie: La conscience de l'état mental chez les psychopathes. Rapporteur: M. Logre (de Paris);  
Neurologie: L'épilepsie traumatique. Rapporteur: M. P. Béghac (de Paris);  
Médecine légale: La simulation des maladies mentales. Rapporteur: M. Porot (d'Alger).

Le corps médical de l'armée belge organisée à Bruxelles, pour le mois de juin 1921, un congrès international de médecine et de pharmacie de guerre. Le secrétaire général est M. Jules Voncken, hôpital militaire de Liège. Les communications devront être accompagnées d'un bref résumé.



**NOUVEAU TRAITEMENT DES MALADIES D'ESTOMAC**  
PAR LE  
**REGYL**  
**CALME & GUÉRIT**  
GASTRALGIES, DYSPESIES, FERMENTATIONS PUTRIDES, FLATULENCES, ETC.

**EFFETS IMMÉDIATS ET DURABLES**

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE 53 RUE RÉSUMUR 53 PARIS

ECHANTILLONS, PRIX SPÉCIAUX ET LITTÉRATURE À LA DEMANDE  
A la Cie Hélios Limitée, 1 Prince-Arthur Oues à Montréal

**Cure Respiratoire**  
Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice.

**PULMOSEBUM BAILLY**

REPARATEUR PUISSANT DES ORGANES DE LA RESPIRATION  
MÉDICATION DES AFFECTIONS  
**BRONCHO PULMONAIRES**

RHUMES, TOUX, GRIPPES, CATARRHE, ASTHME, LARYNGITES ET BRONCHITES, SUITES DE COQUELUCHE ET ROUGEOLE.

Apprécié par la majorité du Corps Médical français  
Expérimenté par plus de 30,000 Médecins étrangers

MODE D'EMPLOI: Une cuillerée à café matin et soir  
ECHANTILLONS FRANCO SUR DEMANDE

Laboratoires A. BAILLY, 15 Rue de Rome, PARIS

**SÉDOBROL "Roche"**  
Tablettes d'extrait de bouillon concentré chloruré et bromuré  
"Tablette Sédobrol Roche"  
"Na Br"

Traitement bromuré intensif dissimulé  
Régime déchloruré rendu agréable

Indications: Tous les états nerveux, neurasthénie, épilepsie, psychoses de toute nature, hyperexcitabilité, insomnies.

Dosage: Adultes: 1-2 tablettes par jour  
Enfants: 1/4 à 2 tablettes selon l'âge

Echantillons et littérature sur demande. Produits Pharmaceutiques Roche & Co., 122, Boulevard de la Chapelle, Paris.

**LABORATOIRES ROBIN & CIE**  
139, rue Ste-Elisabeth, Montréal.  
Téléphone, EST 7029

Spécialités de capsules en gélatine de tous produits et de toutes formules, en flacons au nom du médecin ou du pharmacien, ou en quantité.

Nous fabriquons également des tablettes comprimées, des pilules, des spécialités pharmaceutiques, etc.

**DEMANDEZ NOS PRIX**

**EAU DE BUSSANG**  
EAU MINÉRALE NATURELLE, GAZEUSE ET RADIO-ACTIVE DE BUSSANG (Vosges), FRANCE

L'eau de Bussang est digestive, légèrement ferrugineuse et convient dans tous les cas d'anémie, de débilité, de névroses, de maladies de l'estomac et des reins, de convalescence, etc.

Dépôt général pour le Canada:  
L. H. LEVASSEUR, 48-50, 606, du Palais, à Québec.

La Maison LEVASSEUR a toujours en magasin, des produits alimentaires importés des pays des légumes, des eaux minérales, à la disposition de la prescription médicale et pour l'usage de MM. les Médecins.

**ROUGIER FRÈRES**  
CIE INCORPORÉE

Siège Social: 210, rue Lemoine, Montréal.  
Maison d'achat: 32 Boulevard de la Bastille, Paris.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS.

**ASTHMATIQUES!**

La POUDRE LOUIS LEGRAS calme instantanément les plus violents accès d'Asthme, de toux nerveuse, de toux des vieilles Bronchites, l'Emphyseme et guérit progressivement. Résultats merveilleux.

**BERTHIOT & CIE, 1, Bould Henri IV, Paris**  
En vente dans toutes les pharmacies

**Bronchites**  
Matin midi et soir, une cuillerée à soupe de  
**SIROP FAMEL**  
PARIS (20<sup>e</sup>) 20 22 rue des Ortoaux

Echantillons et littérature sur demande aux agences:  
MONTRÉAL: 63, rue N.-D. Est  
BUENOS-AYRES: Calle de Correo 4137  
RIO-DE-JANEIRO: Caixa de Correo 1563  
CARACAS: Apartado 207  
HABANA: Apartado 162  
MEXICO: 4 de Mayo Chicago 2

contre la grippe, l'oppression

**Autofumigations, Asthme**

Echantillons et littérature à la Cie Hélios Limitée, 1 Prince-Arthur Oues, à Montréal (Canada), et au Laboratoire central Fievet, 53, rue Résumur, Paris.

Réparation de l'intestin

**Entérites, Appendicites, Dermatoses**

Echantillons et littérature à la Cie Hélios Limitée, 1 Prince-Arthur Oues, à Montréal (Canada).

**NEVROSTHÉNINE FREYSSINGE**  
Gouttes de Glycérophosphates alcalins. Ni Sucre, ni Chaux, ni Alcool.  
1411 gouttes à chaque repas. — G. Rue Abel, PARIS. — Le Flacon Complet-Gouttes: 3 fr.

**VITTEL GRANDE SOURCE**  
Goutte - Gravelle - Arthritisme

**Les Douleurs Abdominales sont Allégées**  
Qu'elles proviennent d'une secousse intestinale menstruelle ou de l'hystérie, c'est un procédé humain et convenable.

La douleur abdominale indique  
**INFLAMMATION**  
naissante, imminente ou établie.

Soulager la congestion—dégager la tension—rétablir l'équilibre nerveux—réunir les forces vitales de la malade, — quelle suite de bon sens scientifique!

**Antiphlogistine**

guérit la douleur abdominale par la chaleur continue et humide; en favorisant la circulation normale; par sa puissance hygroscopique et osmotique et par son action stimulante sur les réflexes cutanés.

L'Antiphlogistine doit être appliquée ainsi chaude que la malade pourra supporter et recouverte de coton hydrophile.

**THE DENVER CHEMICAL MFG. COMPANY**  
MONTREAL.

**IODOLOGUE GALBRUN**  
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE  
Remplace toujours l'ode et l'iodure sans iodisme.  
Echantillons et littérature: Laboratoire GALBRUN, 1 et 11, Rue du Puits Vert, PARIS

**GALACTOGÈNES JOLIVET**  
Sol, Sirop et Vin à base de GALEGA VEVA  
trouvément récolté et de PHOSPHATE de CHAUX assimilable

**STIMULENT ET AMÉLIORENT LA SÉCRETION LACTÉE**

BOITE JOURNALIÈRE: 100 et 200. 3 à 4 cuillerées à soupe. VIN: 2 à 4 verres à madère.

PHARMACIEN DE D'BOUSQUET, 440, Faubourg Saint-Honoré, PARIS.

Stimulant de la Nutrition Générale  
**OYO-LÉCITHINE BILLON**  
(Dragées, Granulé, Ampoules)  
Convalescence - Faiblesse - Surmenage

Les Établissements FOULENC FRÈRES, 92, Rue Valenciennes

L'indépendance Médicale  
publiée par le Dr R. VILLEBOURD, 100, rue Ontario Est, à Montréal.